

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

SEANCE du 2 avril 2026

Date de convocation : **L'an deux mil vingt-six**
30/03/2026 **Le deux avril à vingt heures trente minutes**
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en
séance publique sous la présidence de
Date d'affichage : Jean-François PEROCHEAU, Maire
30/03/2026

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 01
Votants : 18

Pouvoirs : 00

Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne,
MONNERON Yann, ROBIN Myriam, BIRON Olivier, FOLLIOT Florine,
GUYOT Jean-René, FERRÉ Clémentine, MALRIEU Jérôme, LE GOYET
Géraldine, NÉAU Pierre, PROUTEAU Romain, BUTTNER Jason, CHOISNET
Frédérique, DEGRELLE Guillaume, BOISRAMÉ Magalie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MME BARRETEAU Gladys.
Absent : --

MME Anne De PARSEVAL a été élue secrétaire de séance.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/04/2026

M. le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et les modalités de mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion définies par le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019,

Vu la loi n° 2023-1380 portant statuts particulier des agents occupants les fonctions de secrétaire général de mairie,

Considérant que M BESSEAU Gildas a été recruté en CDD sur le poste d'Adjoint Technique vacant,

Considérant que M BESSEAU s'est porté candidat sur le même poste en CDI,

Considérant que M DEROUET Anthony n'a pas été renouvelé sur son CDD,

Considérant que MME PEREZ Sophie peut prétendre à un avancement de grade dans les grades de rédacteur,



Sur la proposition du Maire, les effectifs de la collectivité sont établis au 01/04/2026 selon le tableau en annexe de la présente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 01/04/2026 comme présenté dans le tableau annexe à la présente
- **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

Le Secrétaire de séance,
Anne De PARSEVAL

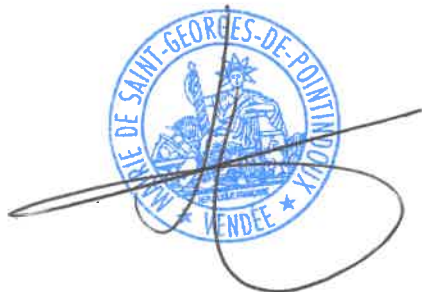


TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/04/2026
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX
ANNEXE A LA DELIBERATION N° DELCM02042026A

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Types	Temps de travail	Postes pourvus	Postes vacants	Observations
Technique	Technique	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	Adjoint Technique	T	35h	oui	non	Poste de JL RICHER
Technique	Technique	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	Adjoint Technique	T	17,50 h	oui	non	Poste pour agent en retraite progressive (si besoin pour JL RICHER)
Technique	Technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	CDD	35h	oui	non	CDD – Poste A DEROUET à fermer
Technique	Technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	CDD	35 h	oui	non	CDD – Poste G BESSEAU à fermer
Technique	Technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	CDI	35 h	oui	non	CDI – Poste G BESSEAU à créer
Technique – Entretien des bâtiments	Technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	CDD	13h	oui	non	Poste de W BOULLANGER
Administratif	Administratif	Rédacteur Territorial	Secrétaire Général de mairie	T	35h	oui	non	Poste de S Sophie à fermer
Administratif	Administratif	Rédacteur Territorial principal 2 ^{ème} classe	Secrétaire Général de mairie	T	35h	oui	non	Poste de S Sophie à créer
Administratif	Administratif	Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	Adjoint Administratif	T	35h	oui	non	Poste M CHARJÉ
Administratif	Technique	Adjoint Technique territorial	Adjoint Technique	CDD	35h	oui	non	Poste saisonnier

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 085-218502185-20260402-DELCM02042026A-DE



Certifié conforme à la délibération,
Jean-François PEROCHEAU,
Maire,



Anne De PARSEVAL
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le



ID : 085-218502185-20260402-DELCM02042026A-DE



Publié le : 21/05/2026 12:30 (Europe/Paris)

Collectivité : Saint-Georges-de-Pointindoux

https://www.saintgeorgesdepointindoux.fr/documents_administratifs/63286